

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.559 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - SAMEDI 16 DÉCEMBRE 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75 - Vents divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues.
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux.
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

ABONNEMENTS			
	6 Mois	12 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes.....	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie.....	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale).....	8 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1^{ers} de chaque mois.
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

Le nouveau Ministère et la Censure

Nous avions pris la liberté grande, il y a quelques jours, de réclamer que l'on réformât la censure et nos lecteurs ont pu se rendre compte que cela n'avait pas plu à Messieurs les Censeurs, lesquels s'étaient vengés de notre audace en massacrant notre article. Cependant, nous que la Chambre vient, après la Commission du Budget, de voter un amendement de M. Brousse qui précisément tend à cette réforme. Et voici que, à ce propos, M. Ribot a déclaré : « Je suis d'accord avec vous sur la nécessité de réformer la censure ; la liberté de discussion doit être plus respectée qu'elle ne l'a été. » Nous savons bien que nous avons raison, mais nous n'espérons point que l'on nous donnerait raison si tôt...

A présent que le gouvernement lui-même, par l'organe de l'un de ses membres les plus autorisés, reconnaît que la censure doit devenir plus libérale, il nous sera peut-être permis de compter que l'on daignera avoir quelques égards pour notre liberté d'écrire.

Dans notre récent article sur la réforme de la censure, on était allé jusqu'à nous couper, entre autres phrases tout aussi innocentes, une simple petite phrase dans laquelle nous disions que nos dirigeants « auraient souvent plus besoin de conseils que de louanges ». Ce n'était pourtant là que la réédition en humble prose journalistique du célèbre vers de Boileau que l'on nous a enseigné à l'école et qui est un précepte de sagesse reconnue de tous :

« Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue ! »

Dans l'esprit de l'auteur de l'ART POLITIQUE, le précepte visait le métier militaire. Mais il est trop évident qu'il s'applique plus justement encore, et plus nécessairement, au métier politique. Donner des conseils n'a jamais passé qu'une manifestation de factieux jusqu'au jour où il s'est trouvé un censeur trop zélé pour frocer les sourcils devant notre malheureux article...

Intéressé les critiques, cela est déjà excessif, mais les conseils ! Tout au plus pourrait-on soutenir que les conseils, parfois, paraissent importants. Si les gouvernants les jugent tels, leur est toujours loisible de n'en tenir aucun compte. Alors, comment justifier un pareil émoi de la censure ?

Dans ce même article si furieusement maltraité, la même censure si rigoureuse et si pointilleuse nous avait supprimé aussi cette autre phrase écrite en manière de conclusion : « La sagesse serait de ne se défier ni du public, ni de la presse, car l'un et l'autre ont conscience d'avoir virilement prouvé depuis près de deux ans et demi qu'ils étaient dignes de quelque confiance. » Nous soumettons cette phrase au jugement de tous nos lecteurs. Aucun ne pourra y voir la moindre trace d'une pensée subversive. N'est-il pas prodigieux qu'une affirmation si naturelle, et d'une si manifeste inspiration patriotique, n'ait pas trouvé grâce devant les ciseaux d'Anastase ?

Voilà sous quel régime nous vivions. Et voilà ce qu'il était devenu nécessaire de réformer, non pas seulement dans l'intérêt de la presse, mais encore et surtout dans celui du public. Sans liberté de la presse, et par liberté de la presse nous entendons toute la liberté compatible avec les intérêts sacrés de la défense nationale, il n'y a pas d'empire public qui puisse se manifester sérieusement. Sans liberté de la presse, il n'y a pas, non plus, de contrôle véritable. Nous avons le droit de dire que ce serait mal servir la cause de la France

que de prétendre étouffer dans le pays toute voix indépendante.

Nous citons tout à l'heure la déclaration faite par M. Ribot à la séance de jeudi. Quelques jours auparavant, et à l'occasion d'un autre débat, l'éminent ministre des Finances avait prononcé quelques paroles de vigoureux bon sens qui ne méritent pas moins d'être mises en lumière. « Il faut, s'écriait-il, il faut dire au pays la vérité, et s'il ne faut pas le pousser à un pessimisme qui ne serait nullement justifié par les faits, il ne faut pas l'endormir dans un optimisme excessif. » Et la Chambre avait été unanime à applaudir.

La presse française ne demande qu'à dire la vérité au pays : qu'on lui en laisse seulement les moyens !

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE Les Cadeaux

Les Anglais, dit-on, ont résolu de ne point fêter Christmas.

Pour qui sait l'importance de cette fête dans les traditions anglaises, cette décision apparaît comme un signe des temps. L'Anglais peut s'abstenir de bien des plaisirs, supprimer bien des luxes, mais il ne touchait pas à son Christmas. Chaque maison avait, le 24 décembre, son bouquet de houx, son grillon dans la cheminée, sa galette, qui s'agit de croquer avant que l'horloge ait sonné le dernier coup de minuit, et ses cadeaux dont les parents et les amis se gratifient comme nous le faisons nous pour le premier jour de l'An.

Si l'on avait demandé, il y a trois ans, à un Anglais, quelle serait la réforme la plus importante qu'il s'accomplirait bientôt dans la vieille Angleterre, il aurait peut-être prévu le service militaire obligatoire, il n'aurait jamais imaginé qu'on pût supprimer la fête de Noël.

Pourquoi les Anglais ne veulent-ils pas fêter Christmas cette année ? Par modestie pour ne point se livrer à des réjouissances, fussent-elles familiales, alors que tant de familles sont plongées dans la peine et le deuil ? Non pas, les Anglais, même les plus rigoristes, ne considèrent pas Christmas comme une fête incompatible avec la douleur. Non, si l'Angleterre ne fête pas Noël cette année, ce n'est pas par économie.

Acheter des cadeaux, des bonbons, des petits cadeaux, tout cela entraîne à des dépenses qui ne sont pas indispensables et qui, par conséquent, peuvent et doivent être éparpillées.

Et voilà qu'on se demande en France (hier c'était le Temps qui, par la plume de M. Abel Hermant, se posait la question) s'il ne serait pas sage d'imiter nos amis les Anglais. Nous imitons beaucoup les Anglais depuis quelque temps.

A mon humble avis, la question ne devrait pas en être une. Si nous soulevons ce livre, nous allons provoquer une intervention officielle, ce qui serait fâcheux à tous points de vue. Voyez-vous un décret-loi interdisant les cadeaux du jour de l'An ? Evitons autant que possible la férule officielle qui, d'ailleurs, a d'autres chats à fouetter à cette heure. Décisions entre nous qu'on ne fera pas de cadeaux inutiles et coûteux ; donnons quelques jouets aux enfants avec quelques bonbons et gardons notre argent pour des objets plus immédiatement utiles. L'indispensable est trop cher pour le sacrifier au superflu.

ANDRÉ NEGIS

Les Français morts en Belgique

Le gouvernement vient de recevoir communication de la liste des soldats français morts et inhumés dans la province de Namur et dans la région de Givet-Fumay, pendant les premiers mois de guerre. Cette liste a été remise par le cardinal-archevêque de Paris, à qui le cardinal-secrétaire d'Etat du Saint-Siège avait fait parvenir.

Les recherches nécessaires qui ont demandé un très grand soin et un travail considérable, ont été effectuées sur la généreuse initiative du Saint-Siège par Mgr Heylen, évêque de Namur.

Les nombreuses familles françaises qui ont perdu un des leurs en 1914 dans ces régions, peuvent dès maintenant obtenir des indications précises sur les lieux de sépulture. Elles pourront s'adresser au bureau des renseignements de l'Ecole Militaire pour demander ces indications.

867^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 15 Décembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Pas d'événements importants au cours de la nuit.

ARMÉE D'ORIENT

Actions d'artillerie, intermittentes sur tout le front et particulièrement accentuées dans la zone du lac Doiran.

Dans la région au nord de Monastir, une colonne ennemie a été dispersée par notre feu.

Grande activité de l'aviation ennemie.
Un appareil ennemi a été abattu au sud de Pétrik.

Les Propositions de Paix de l'Allemagne

L'ALLEMAGNE PROPOSERAIT LE « STATU QUO ANTE »

Paris, 15 Décembre.

Un de nos confrères reproduit cette dépêche de Washington au Times :

Des informations reçues par l'ambassadeur d'Allemagne, ici, indiquent que l'Allemagne propose comme condition de paix la restauration du statu quo d'avant la guerre, à l'exception de la création des royaumes indépendants de Pologne et de Lithuanie.

Les conditions de l'Allemagne

Amsterdam, 15 Décembre.
Officiellement, on ne sait rien des propositions précises que la chancellerie tient en réserve ; mais dans certains milieux informés, on donne déjà des indications sur les exigences allemandes.

Outre la reconnaissance par les Alliés du nouveau royaume de Belgique et des agrandissements de l'empire par des territoires territoriaux plus ou moins directs et par un domaine colonial d'Afrique équivalente au moins au Congo belge. Le gouvernement allemand réclamerait une forte indemnité de guerre. C'est l'ennemi qui doit en payer les charges, dit la Gazette de Voss, c'est à la première condition des négociations.

La même journal croit savoir que l'empire allemand refuserait de négocier avec la collectivité des Alliés. Il a posé une question à chacun des Etats séparément. C'est séparément qu'il entendrait traiter. Personne ne pensera que l'on puisse employer pour chaque belligérant le même mode de traitement ; les conditions de paix doivent varier selon les intérêts qui nous lient à chaque pays au point de vue politique et économique ; il faut aussi qu'elles s'adaptent aux intérêts particuliers de chaque pays dans ses rapports avec nous.

De là découle pour l'Allemagne la nécessité de traiter séparément avec chaque Etat. L'Etat qui, le premier, aura souscrit à nos conditions aura le moins à payer.

L'Autriche veut la paix

Genève, 15 Décembre.

Commentant les propositions de paix allemandes d'après le discours du comte Tisa, le Journal de Genève constate que l'Autriche-Hongrie tient à affirmer que l'initiative de ces propositions vient d'elle. Le silence allemand, le renvoi du pangermanisme Koerger, l'absence de l'empereur Guillaume aux funérailles de François-Joseph, tous ces faits rapprochés laissent un cône d'ombre que l'avenir éclaircira.

Il y a des Allemands sceptiques

Genève, 15 Décembre.

M. Theodor Wolff, dans le Berliner Tageblatt, exprime le sentiment que l'Allemagne n'est pas prête à accepter les propositions de paix. Il est possible, dit-il, que la réponse ne soit pas un non tout court, mais prenne la forme de conditions préalables ou de questions. Si l'on commence par nous demander quelles seraient nos conditions de paix, le moment sera difficile et exigera toute l'habileté de notre diplomatie.

succès militaires dont le résultat devra assurer l'avenir de l'Allemagne financièrement, économiquement et militairement.

Les radicaux-socialistes ont également publié un manifeste par lequel ils s'opposent à toute action et demandent la publication des buts de paix.

L'Allemagne va faire pression sur les neutres

Zurich, 15 Décembre.

L'organe socialiste de Zurich le Volksrecht, qui est toujours bien informé sur ce qui se passe en Allemagne, est d'avis que les conditions posées pour conclure une paix ne pourront pas être acceptées par l'Entente, la guerre continuera donc. Cela aura pour conséquence, dit le journal, que l'Allemagne, les partisans de la guerre à outrance vont triompher. Il faut s'attendre à l'intensification sensible de la guerre et à une pression plus forte sur les neutres.

La position du gouvernement allemand va être sensiblement renforcée, ce dont il avait grand besoin pour conduire la guerre avec plus d'acharnement et moins d'égards. Les socialistes impérialistes allemands deviendront forts tant qu'on ne les aura pas rendus inoffensifs. Les perspectives pour l'avenir ne sont donc pas, malgré cette offre de paix, très réjouissantes pour les neutres.

IL Y A UN AN

Jeudi 16 Décembre

La réponse de l'Autriche aux Etats-Unis au sujet de l'Ancona suscite une vive irritation en Amérique.

Le maréchal Frenck est remplacé, dans le commandement de l'armée anglaise, par le général Douglas Haig.

Les Italiens bombardent Gorizia.

La Chambre française, au cours d'une discussion sur les douzièmes provisoires, décide que l'impôt sur le revenu sera appliqué en 1917.

LA GUERRE L'Entente remet un Ultimatum à la Grèce

Des troupes allemandes sont massées à la frontière hollandaise

Le Comité de guerre s'est réuni, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

MARIUS RICHARD.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier -

Paris, 15 Décembre.

On pourrait le résumer en deux mots : aucun changement. Malheureusement l'incertitude, une incertitude inquiétante, plane toujours sur les intentions de l'ennemi du côté de Monastir. On a vu dans les dépêches que les Alliés ont adressé une nouvelle sommation à Constantinople, ce qui indique suffisamment le crédit que l'on accorde à la sincérité des regrets qu'il faisait exprimer hier.

Reste à savoir quelles pourront être les suites de cette sommation ou les moyens sur lesquels elle s'appuie. Notre prestige en Orient a subi une très grave atteinte que, seule, une action énergique peut effacer. Malheureusement nous sommes placés dans une situation extrêmement difficile et c'est d'ailleurs ce qui a permis au beau-frère du Kaiser de découvrir sa félonie. Mais nous avons encore sans doute la possibilité de le mettre dans l'impossibilité de nuire davantage.

Je ne crois pas que les gouvernements de l'Entente aient la moindre hésitation à cet égard.

Les ennemis ont, en vérité, admirablement choisi leur moment pour nous tendre le piège que cache leurs propositions de négocier la paix. Si jusqu'ici ils ont manqué de psychologie, reconnaissons qu'en la circonstance ils ne se sont pas trompés. Les erreurs des diplomates de l'Entente, le campagne des socialistes italiens et même de quelques Français qui demeurent malgré tout en communion d'idées avec les socialistes allemands, la déception de la campagne roumaine, la politique de demi-mesures suivie dans les capitales alliées ont favorisé la manœuvre allemande. Il faut y répondre nettement et au grand jour de la seule manière qui convienne, c'est-à-dire en montrant la puérilité et le défaut, en obligeant l'ennemi à manifester ses prétentions.

L'Allemagne et l'Autriche tremblent devant les perspectives d'un avenir prochain, que la misère effroyable de leurs populations rend plus terrible encore pour les gouvernements de Berlin et de Vienne, et

Les demandes de l'Entente doivent être accordées dans les vingt-quatre heures

Le Pirée, 15 Décembre.

La note des puissances alliées au gouvernement grec a été remise hier après-midi à M. Zalamas, ministre des Affaires étrangères, par sir Fr. Elliot, doyen des ministres alliés. Voici le texte de ce document :

D'ordre de leurs gouvernements, les ministres de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Russie, ont l'honneur de porter ce qui suit à la connaissance du gouvernement hellénique :

Les événements récents d'Athènes ont prouvé d'une manière concluante que ni le roi ni le gouvernement grec ne sont en possession d'une autorité suffisante sur l'armée grecque pour pouvoir empêcher celle-ci de devenir une menace pour la paix et la sécurité des armées alliées en Macédoine.

Dans ces conditions, les gouvernements alliés se trouvent obligés, afin de garantir leurs forces contre une attaque, d'exiger l'exécution immédiate des déplacements de troupes et du matériel

— Vous l'avez peut-être mal regardée ?

— insista l'amie de Hugues.

« Elle était loin de nous.

— Non, je vous assure qu'il ne peut y avoir d'erreur.

Et pour couper court aux questions de Lili Fougère, le député déclara :

« La Mademoiselle Maupré que je connais est brune et celle-là est blonde.

— Délicieuse blonde, ajouta imprudemment Chabane.

Rita de Nanteuil commença à se calmer. Ces mots malencontreux ravivèrent sa fureur.

« Elle se leva brusquement, et jetant à terre la coupe, à demi-pleine de champagne, qu'elle tenait à la main, elle cria :

— Hein ! tu ne le diras pas que tu ne fais pas attention à cette petite grue ? Que tu n'as pas envie d'elle ?

« Tu ne penses qu'à ça ! Tu ne penses qu'à elle ! Et devant moi encore, devant moi !

« Ah ! tu ne me connais pas, mon petit ! Tu ne sais pas de quoi je suis capable, quand on m'embête !

« Eh bien, je te le montrerais. Essaye seulement de tourner autour de ta bergère, essaye, et tu verras comment je me venge, tu verras, tu verras !

Mais l'énerverment de la demi-mondaine se transformait soudain en une crise de larmes, et, retombant assise, elle s'accouda sur la table, sanglotant éperdument, pendant que ses deux amies s'empressaient autour d'elle, cherchant de leur mieux à la consoler, sans d'ailleurs y parvenir.

— Dieu ! que c'est bête, une femme ! lança Chabane, avec humeur.

Maxime LA TOUR.

(La suite à demain.)

Feuilleton du Petit Provençal du 16 Décembre.

La Petite Magg

PREMIERE PARTIE
Reine des Reines

— Je vous lis toujours, mon cher Gilard.

— Grand merci... Mais je ne vous demande pas des nouvelles de Mlle d'Armoise.

— De Cléo, s'écria Chabane.

« Ah ! on voit bien que vous venez de loin... Vous débutez par la grille du voyageur.

— Ah ! bon, compris... Vous vous êtes séparés.

— Tout juste... Et Cléo a fait place à une capiteuse et jalouse brune qui répond au nom sonore de Rita de Nanteuil... et à laquelle je vais me faire un plaisir de vous présenter.

— Je n'aurais pas osé vous en parler.

« Mais, si je ne me trompe, vous êtes avec des personnes qui ne me sont pas inconnues... MM. de Bonglars, de Vergennes.

— Et leurs amies.

« D'anciens mannequins de la rue de la Paix, achève à mi-voix Chabane. De bonnes filles, mais bêtes comme...

— Comme des mannequins, parbleu ! Les deux hommes s'approchèrent de la fenêtre.

— Messieurs, commença Gilard...

De Vergennes et de Bonglars se retournèrent, et assez impertinamment toisèrent un moment le député, à qui ils se décidèrent enfin à tendre chacun deux doigts de leur main gauche en lui lançant un petit bonjour indifférent.

Gilard se mordit la moustache ; mais aussitôt il s'efforça de sourire et de ne rien laisser paraître de son dépit.

— Rita... et vous, mesdames, dit Chabane, qui avait fait semblant de ne pas s'apercevoir de l'impolitesse de ses amis, je vous présente M. Gilard, le jeune et déjà célèbre député du dix-huitième arrondissement, un homme qui revient de la Guyane... du pays des forçats.

— Que n'y est-il resté ! souffla Hugues de Vergennes à l'oreille de Bonglars.

— Il y était bien à sa place !

Mais les femmes, après un petit sourire à l'adresse du nouveau venu, s'étaient tout de suite retournées du côté du boulevard.

Le cortège approchait et elles ne voulaient pas en perdre une miette.

Pendant cinq minutes, elles mêlèrent leurs acclamations à celles de la foule.

Début, derrière elles, leurs amants n'étaient pas moins empressés qu'elles à applaudir les différents chers de la cavalcade.

« Bien entendu ce fut celui de la reine des reines qui excita le plus leur enthousiasme et leurs cris.

« Et lorsque les derniers cavaliers se furent éloignés, Lili Fougère résuma l'opinion générale en déclarant :

— Il y a longtemps qu'on n'a pas vu une petite reine des reines aussi gentille...

Quelle jolie gosse... n'est-ce pas, Hugues ?

— Ravissante.

— Et il faut qu'elle le soit, déclara Gilard,

pour que de jolies femmes consentent à le remarquer.

« Il est vrai que ces dames n'ont absolument rien à craindre de la comparaison.

Ce compliment un peu alambiqué, un peu étudié, valut cependant au député un sourire aimable de la part des trois demi-mondaines.

Comme elles se déclaraient ensuite un peu fatiguées d'être restées longtemps debout à la croisée, on s'en fut prendre place autour de la table du repas, enfin desservie, et on commença du champagne.

Après quoi, la conversation reprit, mise tout de suite par Ida d'Antin sur le même sujet que précédemment.

On continuait à vanter les charmes de la jeune reine des reines.

Gilard, qui écoutait plus qu'il ne parlait, crut remarquer que Chabane était particulièrement enthousiasmé.

Il n'était d'ailleurs pas le seul à faire cette observation.

Rita de Nanteuil, les sourcils froncés, le regard mauvais, prélaît une oreille particulièrement attentive aux éloges débiter par ceux que son avant faisait de la petite blancheuse.

Et, pendant que le jeune homme parlait, une flamme de colère envahissait peu à peu les grands yeux noirs de la courtisane.

Bienôt, n'y tenant plus, elle s'écria :

« Bis donc... François... tu m'as l'air de joliment l'emballer sur cette gosse.

« Tu ten serais tout que tu n'en parlais pas avec plus d'enthousiasme.

— Toqué ! toqué ! fit le banquier avec humeur. Comme je suis un type à me lequer d'une fillette sperque un instant au haut d'un char de carton pâte.

— Est-ce qu'on sait jamais avec vous autres, soupira Lili Fougère.

— Tu ne nieras pas qu'elle te plat énormément, insista la madresse de Chabane.

— Mais non... je ne le nie pas... elle me plat.

— Alors, plaque-moi... prends-la ! fit Rita rageuse.

— Oh ! les femmes ! toutes les mêmes ! se désola Chabane.

« Tout de suite des exagérations.

« J'ai dit que cette petite me plaisait... mais je n'ai pas dit qu'elle me plairait plus que toi.

— C'est heureux !

— S'il en était ainsi, je te l'aurais tout aussi bien déclaré.

« Tu sais que je suis franc... Tiens, veux-tu connaître exactement le fond de ma pensée ? demanda Chabane, qui s'animait de plus en plus.

— Oui, je le veux.

— Eh bien, ce m'est une chose pénible, très pénible même, de me dire qu'un bijou pareil — car cette enfant est un petit bijou de grâce et de jeunesse — qu'un bijou pareil accepte la vie médiocre d'ouvrière qu'est la sienne, quand il ne manque pas de braves et riches garçons qui ne demanderaient pas mieux que d'assurer son bonheur d'une façon plus que large ; princière...

— Toi, par exemple ! grinça Rita.

— Ah ! se fâcha le jeune homme, tu commences à m'ennuyer avec les suppositions.

« Je t'ai dit une fois pour toutes que je ne songeais nullement à cette petite... Il est inutile de me lancer perpétuellement cette accusation à la face.

— Allons, allons ! intervint André de Bonglars, en voilà du bruit pour un petit laiveur de vin... ou marchande des quatre-

saisons... Au fait, que fabrique-t-elle au juste, cette demoiselle ?

— Dis-nous ça, Lili, invita de Vergennes. Toi qui es toujours fourrée dans les journaux, qui en lis quatre ou cinq par jour, tu dois être documentée à fond.

« Si l'on était assis à la table d'une jeune femme interpellée. Il s'agit non d'une laveuse ni d'une marchande de primeurs, mais d'une blancheuse.

— C'est toujours nue « ouvrière », blagua de Bonglars.

« Oh ! mais pas une ouvrière quelconque... La maison dans laquelle elle travaille appartient à ses parents... C'est presque un patronne.

— Comme Chabane est patron dans la banque de son père.

— C'est cela.

— Et elle s'appelle ?

— Mademoiselle Maupré.

— Hein ! fit soudain Gilard qui, jusque là, avait continué à garder le silence et à écouter.

— Quoi ! vous la connaissez ? demanda vivement Chabane.

— Non... non... répondit le député d'un air légèrement embarrassé.

« Si l'on était surpris... c'est que je connais une personne répondant aux mêmes nom et prénom... mais ce n'est pas celle-là.

— Pourquoi pas ? fit Lili Fougère qui, très romanesque, était déjà fort intéressée par cette coïncidence étrange.

Gilard avait déjà repris toute son assurance.

— Non, répondit-il.

« Si c'était la personne que je connais, ses traits m'auraient frappé tout à l'heure, quand elle est passée. Or j'ai bien l'impression de ne les avoir jamais vus.

A LA CHAMBRE Les Pouvoirs du Gouvernement et la Défense Nationale

Le projet sur le régime des décrets provoque un vif débat

de guerre indiqués dans une note technique ci-annexée. Cas déplacements devront commencer dans les 24 heures et être menés aussi rapidement que possible.

En outre, tout mouvement de troupes et de matériel de guerre vers le Nord sera immédiatement arrêté. Dans le cas où le gouvernement grec ne se rendrait pas à ces deux demandes, les Alliés estiment qu'une pareille attitude constituerait un acte hostile à leur égard. Les soussignés ont reçu l'ordre de quitter la Grèce avec le personnel de leurs légations si, à l'expiration d'un délai de 24 heures, à partir de la remise de la présente communication, ils n'ont pas reçu l'acceptation pure et simple du gouvernement royal.

Le blocus des côtes grecques sera maintenu jusqu'à ce que le gouvernement grec ait accordé une entière réparation pour les récentes attaques faites sans provocation par les forces grecques contre les troupes alliées à Athènes et jusqu'à ce que les garanties suffisantes pour l'avenir soient données.

A Athènes, le 1/4 Décembre 1914.

Dans l'annexe sont données toutes les précisions techniques sur l'évacuation du nord de la Grèce par les troupes helléniques.

A la mémoire des victimes du guet-apens d'Athènes

Un service de Requiem solennel a été célébré hier dans l'église métropolitaine d'Athènes pour le salut des âmes des soldats grecs, français et anglais tués au cours des combats du 1er décembre. Le roi Constantin, entouré des membres de son gouvernement, des chefs de son état-major, de la municipalité d'Athènes et de nombreux délégués de corporations et d'associations, assistait à cette cérémonie.

L'armée du roi devra céder ou combattre

Rome, 15 Décembre. On fait remarquer que, fatalement, le roi Constantin sera forcé à dévaler ses projets dans un bref délai, s'ils sont de marcher avec l'Allemagne.

Le *Resto del Carlino*, de Bologne, indique que le blocus produit déjà ses conséquences et que l'armée royale, malgré les précautions prises n'aura plus bientôt un ravitaillement suffisant. Il faut donc qu'elle se disperse et souscrive aux conditions des puissances ou qu'elle essaie de forcer le passage vers le Nord et de donner la main aux Germano-Bulgares.

Le blocus de la Grèce

Paris, 15 Décembre. On mande d'Athènes que le départ des Italiens de Patras a été suspendu et les Italiens résidant à Athènes ne partent pas encore. Malgré le blocus des paquebots et quatre voiliers ont été autorisés à partir de Pirée; le mouvement des paquebots postaux est aussi permis. Le gouvernement affirme avoir concédé les réserves accourues dernièrement sous ses drapeaux.

Sur le front roumain

L'avance des Bulgares

Genève, 15 Décembre. D'après les dépêches de Sofia, des éléments avancés bulgares, qui ont passé le Danube, auraient atteint la ligne de chemin de fer Bucarest-Fenesit.

Les puits à pétrole

Milan, 15 Décembre. Le *Secolo*, relevant les affirmations allemandes que les puits de pétrole roumains ont été trouvés intacts, dit qu'on s'aperçoit maintenant qu'il n'y a rien de la vérité par la baisse des valeurs pétrolières sur les marchés de Hollande, de Suisse ou d'ailleurs.

DANS LE HAUT COMMANDEMENT

La nomination du général Nivelle

Paris, 15 Décembre. La nomination du général Nivelle comme général en chef des armées du Nord et du Nord-Est va vraisemblablement entraîner d'autres modifications dans le haut commandement.

LE GROUPE D'ACTION NATIONALE

On nomme des Commissions. — Un projet de suppression de la censure, contre les décrets dictatoriaux.

Paris, 15 Décembre. Les deux groupes d'action nationale de la Chambre et du Sénat, se sont réunis à nouveau en commun, ce matin, au Palais-Bourbon.

Sur la proposition de la Commission précédemment nommée, il va être créé trois Commissions, entre lesquelles se répartiront tous les sénateurs et députés appartenant au groupe d'action nationale.

Une Commission de Guerre et Marine, une Commission des Affaires étrangères et Coloniales et une Commission des Questions économiques et financières.

La Commission, précédemment nommée et composée de MM. Pichon, Jeanneney, Murat, sénateurs et de MM. Chaumet, Magniot, députés, a été chargée de rédiger, dans le plus bref délai, un projet de suppression de la censure politique et d'apporter un rapport avec les conclusions contre le système des décrets-lois projetés par le gouvernement.

Il a été enfin convenu que les membres des deux groupes du Sénat et de la Chambre, se réuniront mardi matin, à 10 heures.

Les Dommages de Guerre aux Bateaux de pêche

L'amiral Lacaze, ministre de la Marine, et M. Ribot, ministre des Finances, ont déposé aujourd'hui au nom de M. Poincaré, Président de la République, le projet de loi suivant qui est renvoyé à la Commission de la marine de guerre pour avis.

Le Président de la République française déclare : Le projet de loi dont le teneur suit sera présenté à la Chambre des députés par le ministre de la Marine et le ministre des Finances qui sont chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article premier. — Sont considérées comme dommages de guerre à la charge de l'Etat, les pertes matérielles causées par les faits de la guerre en dehors de toute faute caractérisée de la part du propriétaire, aux bateaux armés à la pêche lorsque ces bateaux appartiennent pour la moitié de la valeur au moins à un pratiqué professionnellement la pêche avant leur mobilisation ou leur invalidation.

Art. 2. — L'indemnité comprend tous les éléments de la valeur des bateaux, des engins ou engins de pêche endommagés ou détruits dans les conditions ci-dessus, déduction faite de la dépréciation résultant de la vétusté. L'octroi de cette indemnité est subordonné à la condition d'en affecter le montant à la reconstitution du matériel perdu.

Article 3. — Un décret contresigné par les ministres de la Marine et des Finances déterminera la procédure à suivre pour la constatation et l'évaluation des dommages, les conditions de paiement et de l'emploi.

Paris, 15 Décembre.

Avant l'ouverture de la séance, M. Briand s'est entretenu avec le président.

M. Deschanel ouvre la séance à 3 heures 15 et déclare qu'il accepte, ainsi que le demande M. Briand, qu'on réserve jusqu'à l'adoption de la loi de déchéance de la nationalité de la discussion de l'interpellation de M. Deschamps sur les conditions de ravitaillement des coopératives dans la zone des armées.

La Chambre adopte la proposition de loi adoptée par le Sénat tendant à aggraver les pénalités en matière de vagabondage spécial.

L'amiral Lacaze au nom de la Commission de la marine de guerre a un avis favorable au projet suivant, présenté par le gouvernement :

ARTICLE UNIQUE. — Les élèves de l'école polytechnique qui terminent leur première année d'études en 1914 et qui ont été ou seront classés dans les différents corps de l'armée de mer seront nommés directement au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe ou aux grades assimilés au moment où ils sont versés dans la Marine; ils y sont nommés lieutenant, sous réserve que, à moins d'avoir été promu pour action d'éclat cette date sera reportée à la date à laquelle ils ont été nommés au rang qu'ils doivent normalement occuper par rapport aux officiers du même corps d'autres promotions.

M. Deschanel fait remarquer que le projet n'est pas distribué mais que la Chambre est souveraine. (La Chambre est agitée.)

M. Renaudel fait remarquer qu'il a déposé une proposition de révision de la Constitution et qu'il s'agit de deux choses.

M. Lefas invite ses collègues à ne pas prendre de résolutions hâtives.

M. Deschanel, après avoir déclaré qu'il n'a rien de personnel à proposer, décide de statuer aujourd'hui au sujet de la Commission à laquelle le projet sera renvoyé.

Je demande que le président du Conseil nous indique ce que c'est que ce projet. (Mouvements.)

M. Briand monte à la tribune.

Discours de M. Briand

Le président du Conseil rappelle les termes de la déclaration qu'il a faite mercredi dernier au moment de la proclamation de la loi de déchéance de la nationalité et de lui permettre de résoudre d'urgence par des questions touchant la Défense Nationale, particulièrement la possibilité des réquisitions civiles, la suppression des droits de consommation de l'alcool, le gouvernement et ce qui remplit une promesse enregistrée par la Chambre, approuvée par elle. (Protestations dans les bancs.)

M. Briand lit l'ordre du jour de confiance Roden que la Chambre a voté. Il ne restait, dit-il, au gouvernement qu'à faire dans le plus bref délai le reste annoncé. On lui reproche d'être un homme de bien, mais ce n'est pas le reproche que l'on reproche à un dictateur.

Cris à l'extrême-gauche : Oui !

M. Briand : J'aime mieux appuyer mon projet par des arguments que par des gradations. Il y a des questions qui ne peuvent être résolues que par décret. Le gouvernement ne peut imposer au pays aucune mesure inefficace. La guerre lui en impose assez pour qu'il n'en ajoute pas d'inutiles. Mais il peut être des mesures urgentes indispensables à la défense nationale. C'est ce que je suppose, c'est pas le cas, que le gouvernement se soit en face de la nécessité de restreindre la consommation de telle ou telle denrée. Que les applications de la loi de déchéance de la nationalité soient nécessaires pour le vote de ces décrets par les Chambres ? Je pourrais vous citer un certain nombre de projets de loi qu'il y a eu à voter plus rapidement.

(Bruit à gauche.)

M. Simyan. — Le gouvernement n'avait qu'à insister.

M. Briand. — Vous savez quel est l'ordre du jour de la Chambre, le nombre des interpellations. (Bruit à gauche.)

M. Deschanel. — Vous avez demandé au gouvernement des explications. Il est juste qu'il les donne.

M. Deschanel. Ces interruptions sont le fait de quelques membres qui n'ont nullement le désir que le gouvernement puisse s'expliquer. La question est très simple, il s'agit d'indemnité et de la possibilité de l'indemnité d'après ce que croit le meilleur de la faire dans l'intérêt de la Défense Nationale, de faire en France ce qui a été fait dans d'autres pays.

M. Briand fait remarquer qu'il a adressé un erratum à la présidence pour supprimer un « notamment » dans le projet. L'indemnité dont il est question dans ce projet est complète. (Rires ironiques à gauche.)

M. Briand. — Comment ce projet pourrait-il atteindre à vos prérogatives quand il s'agit simplement de la consommation, de la mobilisation et que vous conservez le droit d'interdire le gouvernement. (Applaudissements sur divers bancs. Bruit.) Dans les graves circonstances que nous traversons, il est juste que le gouvernement puisse résoudre d'urgence par décret les questions touchant à la Défense Nationale, disposer d'un pouvoir propre d'exception, rapidement, sans que le gouvernement puisse l'appliquer. Vous, deux jours après avoir approuvé les déclarations du gouvernement, manifestez un désaccord avec lui ? Si, que vous n'avez pas les pouvoirs de l'exception, il n'a pas les pouvoirs d'exécution rapide, il sera dans les plus mauvaises conditions pour assurer la Défense Nationale. (Applaudissements sur divers bancs. Bruit sur de nombreux bancs.)

VIVES PROTESTATIONS

M. Klotz est très vivement applaudi lorsqu'il dit que la Commission du Budget fait les plus vives réserves sur un pareil projet de loi.

M. Klotz affirme la nécessité de contrôler le parlementaire et particulièrement la partie du projet autorisant des pénalités. Ce serait, s'écrie-t-il, l'abdication du Parlement. (Vifs applaudissements.)

M. Deschanel. — C'est une même Commission qui doit les examiner.

M. Renaudot ajoute qu'il n'est pas hostile à un vote sur le projet de Versailles (Rires.)

M. Symyan est au contraire d'avis de nommer deux Commissions pour que les commissaires aient des mandats.

M. Aubriot. — C'est trois Commissions qu'il faudrait avoir. Ne compliquons pas les choses. Une seule Commission suffit.

Le renvoi des propositions tendant à une révision constitutionnelle a une Commission distincte est adopté par 383 voix contre 113.

M. Deschanel. — Il reste à fixer le nombre des membres de ces deux commissions. La Chambre décide que chacune de ces deux Commissions comprendra 33 membres qui seront nommés mardi.

La séance est levée à 7 heures 10. Séance lundi à 3 heures.

Les Nouveaux Impôts

La taxe sur les billets de théâtre et la taxe de guerre aux non mobilisés

Paris, 15 Décembre.

La Commission du Budget vient de modifier d'une manière très sensible les propositions d'impôts nouveaux qu'elle a présentées à la Chambre.

Elle a renoncé à créer une taxe d'Etat sur les chiens; par contre, elle modifie le taux de la taxe sur les chiens de 10 à 15 centimes par tête et les conditions d'établissement de l'impôt général sur le revenu qui sera progressif jusqu'à 10 % avec déclaration obligatoire. Ensuite elle institue une taxe de guerre sur les citoyens non mobilisés appartenant ou non à des classes mobilières.

Enfin, elle propose une taxe sur les prix des billets de théâtre et spectacles de tous genres.

En ce qui concerne la taxe de guerre celle-ci se composera :

De 10 centimes par franc par an ;

De

DERNIERES DEPECHEES DE LA GUERRE PAR FIL SPECIAL

Sur le front russe Communiqué officiel

Pétrograd, 15 Décembre. Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Dans la région de Zoubino, au sud du bourg de Kisselino, l'ennemi a tenté de prendre l'offensive, mais ses tentatives ont été paralysées par notre feu.

Dans la région de Grapkovoe, nos éclaireurs ont découvert, au cours de la nuit, un détachement ennemi qu'ils ont contraint à l'aide de grenades à main, à regagner ses retranchements.

Dans les régions de Battuyd-Goukajlowce et Kabarowce-Malynowce, l'ennemi, après avoir bombardé nos positions, a pris, vers 5 heures du soir, l'offensive le long du chemin de fer Zlotchew-Tarnopol, mais il a été rejeté par notre feu. Dans la région de Malynowce seulement, il a pénétré dans nos tranchées d'où nos réserves ont pu le déloger.

Dans la région à l'est du village Kowin, l'ennemi a attaqué, au cours de la nuit, nos arrière-gardes et a réussi à repousser l'une d'elles.

Nos aéroplanes ont livré trois combats dans les régions Zelowce, Nouchowce et Malynowce et ont forcé l'ennemi à prendre la fuite.

FRONT DU CAUCASE. — Il n'y a aucun changement.

FRONT DE ROUMANIE. — Dans la région de Buzau, nos troupes et celles des Roumains reculent sous la poussée des ennemis. En conséquence, la retraite des troupes situées sur la rivière Jolnita a commencé.

LES SPORTS

CONCOURS DE L'AUTOCYCLE-CLUB

Le concours de l'Autocycle-Club de Marseille est renvoyé au dimanche 24 décembre. Les adhésions seront encore reçues jusqu'au 22, les soirées, de 6 à 7 heures, café de la Bourse.

Excursions et Promenades en Mer

La famille partira ce soir, de la gare Noailles à 8 h. pour Aubagne et la Sainte-Baume. Demain, du cours Saint-Louis à 8 h., pour la Madrague et le sommet de Marseilleville. A 11 h., du boulevard de la Grande-Roquette (tram Madrague) pour les grottes, hôtels au Saut de la Marine.

Les Excursionnistes Marseillais partiront demain de la gare Saint-Charles à 6 h. 5, pour Arles et la Danargue. Les Excursionnistes de la ferme de Pichauris, l'excursion au mont Puget est renvoyée. Les inscriptions aux collectifs de Noël pour la Grande-Madrague, le mont Monier et Nice sont ouvertes.

Les Excursionnistes de Provence partiront demain de la gare Saint-Charles à 6 h. 5, pour Arles et la Danargue. Les Excursionnistes de la ferme de Pichauris, l'excursion au mont Puget est renvoyée. Les inscriptions aux collectifs de Noël pour la Grande-Madrague, le mont Monier et Nice sont ouvertes.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Numeros des expéditions à recevoir : Marseille-Arles : du n° 86.351 au n° 86.359 ; Marseille-Saint-Charles : (direction de Vintimille), du n° 3.171 au n° 3.201 ; (autres destinations), du n° 32.951 au n° 33.000 ; Marseille-France (marchandises ordinaires), du n° 8.807 au n° 8.840 ; (marchandises de grès), du n° 662 au n° 669 ; Marseille-Lyon, du n° 1.831 au n° 1.838.

A titre de simple indication, le public est informé que des modifications sont apportées aux relations P. V. avec la gare de Roanne. D'autre part, la Compagnie P.-L.-M. nous communique les avis suivants :

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. s'honore de porter à la connaissance du public qu'à partir du 15 décembre et jusqu'au nouvel an, les expéditions de marchandises (colis postaux non compris), à destination des gares de Marseille à Grenoble exclu et embranchements Gardanne à Carombonnet, sont effectuées jusqu'à Lambesc exclu, Pertuis à Cavillon, Cavillon à Lambesc exclu, Voix à Forcalquier, Voix à Cavillon jusqu'à Creston inclus, Saint-Auban à Briançon, seront reçues au hangar 3 de la gare de Marseille-Saint-Charles, même adresse. Entrée par le boulevard de la Gare, en face la rue des Abellies.

Bulletin Financier

Paris, 15 Décembre. — Séance de liquidation, par tant pour l'année. Le taux du report de l'argent n'a pas changé, non plus d'ailleurs que le cours de la séance comparativement à celle d'hier. Quelques valeurs montent, d'autres baissent, mais il n'y a pas de décalage de tout caractère. Les cours de l'ambiance Nos Rentiers restent à leur niveau habituel. Les autres valeurs de nos chemins de fer font encore bonne contenance. Valeurs industrielles russes moins bien orientées et en léger recul. Les dividendes sont toujours indiqués et sans trébucher. Les divers valeurs d'été de guerre, restent plus ou moins leurs cours de la veille. Mines d'or sans affaires. De Beers en légère reprise.

N'oubliez pas de faire parvenir à nos soldats de l'alcool de menthe de RICQLÈS

Souvenez-vous contre les maux causés par le froid. Assainit l'eau. Le meilleur des dentifrices. Exiger du RICQLÈS

Tirages Financiers

OBLIGATIONS SUEZ 5 %. — Le numéro 39.504 gagne 150.000 francs. Les deux numéros suivants : 75.773 260.265 gagnent chacun 25.000 francs. Les deux numéros suivants : 133.431 119.469 gagnent chacun 5.000 francs. Les 50 numéros suivants : 246.585 6.277 30.172 137.494 224.214 135.293 248.372 155.675 5.595 233.918 302.737 27.111 286.077 286.873 35.801 128.165 309.500 141.932 240.252 288.298 gagnent chacun 2.000 francs.

VILLE DE PARIS 1865. — Le numéro 407.104 gagne 150.000 francs. Le numéro 418.111 gagne 50.000 francs. Les 4 numéros suivants : 459.194 313.409 170.588 164.016 gagnent chacun 10.000 francs. Les 5 numéros suivants : 451.064 385.097 37.077 36.016 296.130 gagnent chacun 5.000 francs. Les 10 numéros suivants : 328.345 574.504 382.450 33.870 572.621 344.516 81.845 388.034 316.785 372.444 gagnent chacun 2.000 francs.

Les Evénements de Grèce L'ULTIMATUM DES ALLIÉS

La Grèce accepterait les conditions de l'Entente

Londres, 15 Décembre.

Selon une information de l'agence Reuter, on croit que les conditions contenues dans l'ultimatum des Alliés à la Grèce seront acceptées, mais le Foreign Office n'avait encore reçu cet après-midi aucune nouvelle de cette acceptation.

Une question à la Chambre des Communes

Londres, 15 Décembre.

A la Chambre des Communes, M. Dillon demande des éclaircissements sur la situation en Grèce et en particulier sur le bruit qui a couru que les ministres grecs ont été de Grande-Bretagne auraient diné, il y a quelques jours, avec le roi Constantin. M. Bonar Law répond : « J'ai vu tous les télégrammes du ministère des Affaires étrangères et je puis assurer la Chambre qu'après ce qui s'est passé en Grèce, les vues exprimées par notre ministre ne sont guère compatibles avec la possibilité d'un tel dîner. »

Les relations de la Grèce et de la Turquie

Genève, 15 Décembre.

On mande de Constantinople que, dans les cercles diplomatiques grecs, on considère comme un signe des relations normales existant entre la Turquie et la Grèce le fait que la Porte a accordé aux Épiotes, en état de service militaire, la dispense du service militaire. Il s'agit de six mille hommes environ.

La Guerre en Orient

Des avions anglais bombardent Bourgas

Londres, 15 Décembre.

Communiqué de l'Amirauté : Une escadrille d'aéroplanes navals britanniques a jeté, le 14 décembre, sur le port de Kulef-Bourgas, au sud d'Andrinople, une grande quantité de bombes qui ont causé, croit-on, des dégâts considérables.

Les événements militaires d'après les dépêches allemandes

Genève, 15 Décembre.

Les dépêches allemandes prétendent que : Sur le théâtre oriental, au nord de la ligne Zloozow-Tarnopol, des troupes allemandes ont pénétré dans les tranchées russes et ont ramené des prisonniers. Sur le front de l'Est, en ce qui concerne le groupe d'armées Mackensen, en grande Valschie, Buzov serait en possession des Allemands. La IX^e armée annonce la capture de 4.000 prisonniers opérée dans les jours d'hier et d'avant-hier. Près de Festeti, des contingents bulgares assez importants ont traversé le Danube.

Sur le front de Macédoine, on ne signale que des attaques partielles très faibles de la part des Grecs, de deux côtés de la Cerna et des escarmouches de patrouilles dans la dépression de la Strouma.

La Crise du Charbon

Paris, 15 Décembre.

Les ouvriers mineurs du Pas-de-Calais se sont réunis en Congrès syndical, dimanche dernier, à la Mairie de Bruay, sous la présidence de M. Cadot, député et président du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Ils ont adopté l'ordre du jour suivant à l'unanimité :

Les ouvriers mineurs du Pas-de-Calais, après avoir entendu les citoyens Maës et autres sur la crise du charbon, constatent que sur les moyens proposés par le ministre des Travaux publics pour l'atténuer l'augmentation de la production. Après l'examen de ces moyens et la constatation que de plus de deux ans la corporation minière a donné des efforts extraordinaires pour rétablir et augmenter la plus possible la production du charbon, qu'il n'est resté qu'un affaiblissement considérable de ses forces communes ;

Que les mauvaises conditions de la vie et du logement causées par les surpénuries autour des puits de mines, les maladies et les accidents de la santé de beaucoup ;

Après une discussion qui prend un tour assez vif et au cours de laquelle le speaker, après avoir à plusieurs reprises rappelé l'ordre M. Ginnel, retire la parole à ce député, la Chambre vote le projet en seconde lecture et ouvre la séance en Comité. Le projet est ensuite accepté en troisième lecture.

La santé de Lloyd George

Londres, 15 Décembre.

Les journaux annoncent que l'état de santé du premier ministre est beaucoup plus satisfaisant aujourd'hui.

Des Troupes allemandes sont massées à la Frontière hollandaise

Amsterdam, 15 Décembre.

La Nouvelle Rotterdam Courant assure que, selon les nouvelles venues des frontières orientales des Pays-Bas, il se trouverait des troupes allemandes nombreuses dans les provinces rhénanes de nombreuses troupes allemandes. A Cleves, il y aurait 50.000 hommes ; à Wesel, 150.000 hommes.

Le gouvernement hollandais prend des mesures militaires

La Haye, 15 Décembre.

Dans son discours sur le budget de 1917 le ministre d'Etat a dit que la provision des munitions avait été considérablement augmentée et qu'elle augmente journellement, grâce à l'extension des fabriques de munitions d'Etat et à la coopération des fabriques privées.

Le gouvernement a encore l'opinion qu'un danger existe aux Pays-Bas pouvant entraîner la guerre et qu'il est ainsi inévitable que les forces militaires suffisantes soient mises immédiatement à la disposition du pays.

Communiqué officiel

Paris, 15 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Après une préparation d'artillerie, qui a duré plusieurs jours, nous avons attaqué l'ennemi au nord de Douaumont, entre la Meuse et la Voivre, sur un front de plus de dix kilomètres.

L'attaque s'est déclenchée à 10 heures. Le front ennemi a été partout enfoncé sur une profondeur de trois kilomètres environ.

Outre de nombreuses tranchées, nous avons enlevé les villages de Vacherauville, Louvemont, les fermes des Chambrettes, les ouvrages d'Hardaumont et de Bezonvaux.

Nous avons fait un grand nombre de prisonniers, non encore exactement dénombrés. Sept mille cinq cents, dont deux cents officiers, sont déjà passés par les postes de commandement.

Nous avons pris ou détruit de nombreux canons d'artillerie lourde, de campagne et de tranchées et un matériel considérable.

Malgré le temps défavorable, l'aviation a pris une brillante part au combat.

Le succès est complet. Les troupes témoignent d'un très vif enthousiasme. Nos pertes sont légères.

Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :

15 Décembre, 21 h. 10.

Une attaque dirigée la nuit dernière contre nos positions de la région de Lesbœufs, a été arrêtée par nos tris de barrage avant d'avoir pu atteindre nos lignes.

Nous avons pénétré dans les tranchées ennemies au sud d'Armentières et à l'est de Vierstraet.

Au début de la nuit, un coup de main exécuté avec de gros effectifs, a tenté de forcer nos lignes au sud de Saint-Éloi. L'ennemi, qui n'a pu arriver qu'en très petit nombre jusque dans nos tranchées, a été aussitôt rejeté, après avoir subi des pertes importantes.

Notre artillerie a pris, cette nuit, sous son feu, Achiet-le-Petit et les voies de garage au sud de cette localité.

Nos positions de la crête de l'Observatoire et du mont Sorrel ont été violemment bombardées au cours de la journée. Nous avons répondu avec efficacité.

Sur le reste du front, l'activité de l'artillerie s'est poursuivie avec intermittence.

Communiqué officiel belge

Le Havre, 15 Décembre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

La lutte d'artillerie commencée dans la nuit du 14 au 15 décembre, s'est prolongée avec violence dans la région de Steenstraete et, plus au Nord, des pièces belges de tous calibres et nos engins de tranchées ont vivement pris à partie les batteries ennemies.

Les Propositions de Paix de l'Allemagne

La Russie les repousse avec indignation

Pétrograd, 15 Décembre.

Le ministre des Affaires Étrangères, M. Pokrowsky, prononce un discours dans lequel il dit :

Je me sens obligé de vous faire connaître sans délai, avec l'autorisation suprême de Sa Majesté impériale, l'attitude du gouvernement russe à l'égard de nos ennemis.

Les paroles de paix venant de l'adversaire sur lequel retombe tout le fardeau des responsabilités de l'incendie mondial allumé par lui et sans égal dans les annales de l'histoire, toutes insuites qu'elles soient, n'ont pas été une surprise pour les Alliés. Depuis deux années et demie que dure la guerre, l'Allemagne a fait, plus d'une fois, mention de la paix.

Après chaque succès militaire calculé en vue d'un effet apparent, elle s'efforçait de tâter le terrain pour une paix séparée, soit par l'Allemagne, soit de l'autre, et elle travaillait activement dans ce sens la presse des pays neutres. Tous ces essais allemands se sont heurtés à une résistance calme et résolue de la part des puissances alliées.

En substance, la proposition allemande ne renferme pas d'indications réelles par rapport au caractère de la paix dont il est question. Quelles sont les circonstances dans lesquelles se produit la proposition allemande ? Les armées ennemies ont dévasté et occupent la Belgique, la Serbie, le Monténégro, une partie de la France, de la Russie et de la Roumanie. Les Austro-Allemands viennent de proclamer l'indépendance illusoire d'une partie de la Pologne. Ils essaient par là de porter la main sur la nation polonaise entière.

Qui donc, sauf l'Allemagne, peut tirer avantage d'une pareille conjoncture au début des pourparlers de paix ? Mais les motifs de la démarche allemande seront mis encore plus en relief, si on prend en considération l'état intérieur de nos ennemis.

Sans parler de la tentative illégale, faite par les Allemands pour astreindre la population de la Pologne russe à prendre les armes contre sa propre patrie, il suffit de mentionner le travail obligatoire général, introduit en Allemagne, pour apprécier combien est dure la situation de nos ennemis ?

Tenter, au dernier moment, de mettre à profit leurs temporaires conquêtes territoriales, avant que se révèle leur faiblesse intérieure, voilà le vrai sens de la démarche allemande. En cas d'insuccès, les Allemands exploiteront, à l'intérieur de leur pays, le refus des Alliés d'accepter la paix pour relever le moral défaillant de leur population.

Mais il existe un autre but insensé de leur démarche dans l'incompréhension du vrai esprit qui anime la Russie. Nos ennemis se laissent de l'espérer vain, qu'il se trouvera parmi nous des hommes assez pusillanimes pour se laisser tromper, ne fût-ce qu'un moment, par leurs propositions mensongères. Cela n'aura pas.

Aucun cœur russe ne fléchira. Au contraire, c'est d'autant plus étroitement uni que la Russie entière se ralliera et se groupera autour de son auguste souverain qui a déclaré, dès le début de la guerre, qu'il ne ferait pas la paix avant que le dernier soldat ennemi n'ait quitté notre pays. C'est avec l'autant plus d'énergie que le gouvernement russe tendra vers la réalisation du but qui nous

Sur le front français

IMPORTANTE VICTOIRE A VERDUN

Huit mille Prisonniers LA SITUATION

Paris, 16 Décembre, 2 h. 20.

L'armée de Verdun a répondu, comme il convient, par la voix du canon, à la proposition hypocrite d'une paix suspecte, que l'Allemagne vient de présenter aux Alliés.

Le général Nivelle, comme don de joyeux avènement au lendemain de sa nomination comme commandant en chef des armées du Nord de l'Est, nous offre une victoire franche et complète sur ce front de Verdun, illuminé déjà de tant de génie par nos héros soldats. Les lignes allemandes enfoncées d'une profondeur de trois kilomètres sur dix kilomètres d'étendue, plus de 7.500 prisonniers, un butin considérable, tel est le bilan de nos succès, telle est, dans son éloquent sobriété, le résultat de cette magnifique journée.

Depuis les actions de la fin d'octobre qui nous avaient rendu les forts de Douaumont et de Vaux, le front s'était stabilisé sur la rive droite de la Meuse et une accalmie, troublée seulement par la lutte d'artillerie, s'y était établie. Mais ce calme n'était qu'apparent et le général Nivelle profitait de la stagnation des opérations pour préparer une nouvelle offensive, pour compléter les résultats de la première attaque de surprise qui avait si bien réussi contre Douaumont. Contrariés longtemps par le mauvais temps persistant, son projet n'a pu être mis à exécution qu'aujourd'hui, mais il a pleinement réussi.

L'assaut fut donné à 10 heures ce matin. La route fut ouverte à l'infanterie, comme il convient, par un bombardement intense et prolongé, qui ne dura pas moins de 70 heures, et qui, au dire de l'ennemi lui-même, ne fut que le prélude de l'attaque en arrière de ses positions. Aussi, nos pertes furent-elles légères, comme le constate, avec satisfaction, le communiqué qui, par ailleurs, a un bel accent de victoire.

Cinq divisions commandées par des généraux qui s'étaient déjà distingués dans les circonstances d'octobre, ont pris part à cette affaire qui nous fait revivre d'un bon pied loin dans le passé, aux premiers jours de la rée allemande sur Verdun. Le sang versé, les tonnes d'explosifs répandus, tant de longs et coûteux efforts ramènent l'ennemi aux positions d'où son offensive est partie vers la fin de février. En deux jours, du 24 octobre, 15 décembre — neuf mois de campagne sont anéantis.

Mais le résultat tactique ne doit pas être seul mis en relief. La France donne, par ses succès, la preuve de sa vitalité, de son énergie guerrière, de ses ressources, au premier chef, dans son adversaire lui-même. Elle demande de déposer les armes, et dans cette lutte, où celui-là triomphera qui sera le plus tenace, c'est d'un heureux présage, que nos troupes, après la Somme, marquent devant Verdun. Qu'elles gardent toujours l'ascendant sur l'adversaire.

L'utilisation des Forces hydrauliques de la France

Paris, 15 Décembre.

La Commission des Économies a voté la motion suivante :

« Convaincue de l'importance des économies en charbon que permettrait de réaliser, dans les conditions actuelles, la généralisation et le meilleur emploi des forces hydrauliques en France, et rappelant sa motion en date du 1^{er} décembre, invite le gouvernement à faire procéder sans délai au recensement général de ces forces et de leur utilisation pour la mouture des grains et les fabrications de guerre. »

La Commission insiste notamment pour que les services publics emploient exclusivement, dans les usines, pour la mouture des grains, l'utilisation des moulins à eau et à cylindres disposant de force et de personnel suffisants, aux usines employant exclusivement la vapeur et l'électricité. Elle demande, en outre, que l'Etat envisage la création, pour son compte, d'usines nouvelles et la possibilité de donner des facilités spéciales aux grandes usines communes, sociétés et industrielles qui, immédiatement, créent des usines électriques, dont la force serait utilisée pour les fabrications de guerre.

Des renseignements ont été fournis à la Commission par plusieurs de ses membres sur la pléthore de linge et d'effets divers destinés à certaines formations du front.

LES IMPORTATIONS AU DANEMARK

Paris, 15 Décembre.

Le Comité de restriction des approvisionnements et du commerce de l'ennemi vient de donner des facilités, conformément aux dispositions adoptées par le gouvernement britannique, il y avait lieu de ne plus exiger les garanties de contrôle, jusqu'ici imposées pour l'importation au Danemark des marchandises suivantes :

1^o Articles sanitaires de faïence sans monture d'aucune sorte ; 2^o poterie, vaisselle de faïence commune pour table et les besoins du ménage ; 3^o livres ; 4^o papiers et jouets (excepté les articles électriques) ; 5^o boîtes d'horloges en bois ; 6^o ardoises et crayons d'ardoise ; 7^o albums de timbres-poste et de cartes postales.

En conséquence, le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a décidé la suppression de ces articles dans la liste des produits pour lesquels les garanties spéciales exigées par les accords franco-danois étaient nécessaires.

Mort subite d'un Général

Paris, 15 Décembre.

Le général Laurens, qui passait vers 4 heures, à proximité de l'Opéra, s'est trouvé subitement indisposé. Il est mort pendant qu'on le transportait à la Charité. Le corps a été ramené au domicile du défunt.

L'attribution des Prix Goncourt

Paris, 15 Décembre.

Les prix Goncourt 1914 et 1916 sont attribués : 1^{er} A. M. Henri Barbusse, pour son œuvre Le Feu (8 voix) ; 2^e A. M. Adrien Berthelot, pour son livre L'Appel du Sol (6 voix) ; 3^e M. Paul Ivoi, pour son roman L'Éclaircie ; 4^e M. François de Guérin, pour son roman Le Feu ; 5^e M. Marcel Berger et Maurice Genevoix.

Une Enquête du PETIT PROVENÇAL

Quels Impôts établir ? Quelles Economies réaliser ?

Quelques observations de nos lecteurs sur des impôts existants. — Peut-on songer à l'établissement d'une loterie nationale ?

Avant d'aborder les dernières propositions d'impôts nous devons noter certaines observations formulées par quelques lecteurs sur les taxes ou impôts existants.

M. Bauc voudrait que la terre soit moins arbitrairement imposée. Elle est classée en catégories inégalement établies. Les récoltes devraient être déclarées en novembre et l'impôt établi d'après les déclarations faites. On obtiendrait ainsi une répartition plus équitable des charges que beaucoup d'impôts pondantés estimés par les agriculteurs pour l'agriculture. Par contre, un lecteur demande la suppression de l'exemption temporaire appliquée aux bâtiments d'exploitation rurale.

Un point en permission indique que les entrepreneurs de salinités font d'énormes bénéfices et qu'ils ont obtenu l'abaissement des droits de 75 francs à 10 francs par 1.000 kilos, sans que le prix du sel ait baissé pour cela.

M. Olivier demande la suppression de la franchise de 10 litres d'alcool à 100 degrés accordée à certains propriétaires.

M. Dejean fait remarquer que les capitaires de rivières ne paient que 35 francs de patente alors que leur chiffre d'affaires est parfois très important.

Z. propose de rendre obligatoire l'enregistrement des marchés commerciaux, opération qui donnerait à l'Etat des ressources importantes.

Un lecteur inconnu demande la suppression de l'exemption temporaire accordée aux constructions nouvelles.

M. Gourfan fait ressortir que le prix de licence uniforme de 7 fr. 50 s'applique également aux grands cafés et à petits bars. Il lui paraîtrait logique d'accroître la somme à payer par les grands établissements.

Signalons aussi quelques propositions tendant à donner des ressources à l'Etat en dehors de l'impôt.

M. Schipon Perrin demande que l'on vende les produits métallurgiques austro-boches en percevant sur les acheteurs, au profit de l'Etat, une forte prime.

Plusieurs lettres de notre courrier proposent l'institution d'une collecte générale et volontaire par l'installation de troncs ou caisses dépourvues de tout caractère fiscal. L'idée est évidemment facile à réaliser. Mais quels résultats donnerait-elle ? Il est malaisé de le prévoir.

Dans un autre ordre d'idées, M. Brianon nous adresse l'exposé d'un système ingénieux : « L'impôt est annuel, écrit-il. On peut le payer à l'avance en plusieurs fois. Il ne devrait pas que l'impôt est payable sans frais jusqu'au 1^{er} juillet de chaque année. A partir de cette date, l'argent porterait intérêt pour l'Etat au taux de 4 % le premier mois, 2 % le deuxième, et le troisième etc. Chaque serait ainsi désireux de s'acquitter au plus tôt et l'on corrigerait cette anomalie qui fait que les petites cotés sont exigées de suite et le percepteur ne les grossit que se paie qu'en fin d'exercice, frustrant ainsi le Trésor d'un intérêt important. »

Nous avons gardé pour la fin une proposition déjà connue et dont on a déjà souvent parlé : beaucoup de gens proposent d'établir en France une loterie nationale. De très nombreux pays (Italie, Espagne, Hongrie, Bavière, etc.) ont une institution semblable et nos lecteurs demandent que la France y ait recours. Un lecteur nous écrit :

« Le Français est joueur. C'est dans son tempérament. Nul gouvernement ne pourra le corriger. Si les loteries n'existent pas en France, il portera son argent à l'étranger. Il n'y a pas à la loterie espagnole. Mais il ne va pas à sa chance de risquer de faire fortune. »

M. Robert fait remarquer que même aujourd'hui les Français jouent et il note qu'ils paient — par suite du change — 120 francs le dollar de la loterie de la France. On nous a communiqué de très nombreux projets, les uns pour l'établissement d'une loterie annuelle, les autres pour une loterie mensuelle.

C'est la vieille question de la moralité du jeu qui est soulevée par les partisans d'une loterie nationale. L'Etat, disent ceux qui cherchent des ressources publiques dans la passion du jeu, encaisse bien un pourcentage sur le pari national. Par quel serais-il difficile à saisir n'ose-t-il pas aller plus loin et ne pas recourir aux grandes loteries puisqu'il faut de l'argent ?

Dans le même ordre d'idées, certains lecteurs envisagent la possibilité d'établir le pari mutuel partout. « On joue quand même chez les bookmakers clandestins, nous dit-on. L'Etat aurait tout profit à percevoir lui-même comme il le fait sur les champs de course, un pourcentage sur les sommes jouées. »

Les bénéfices déjà réalisés par l'Etat sur les jeux dans les casinos de villes d'eaux, stations thermales, etc., devraient être augmentés, d'après l'avis de beaucoup.

Il appartient à nos gouvernements de trancher la question délicate des jeux en tenant compte du double point de vue financier et moral.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos condotivans glorieusement tombés sur le champ de bataille, nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Marius Faucher, caporal au 373^e d'infanterie, cité à l'ordre de l'armée, tué à l'ennemi le 10 octobre 1916.

ON RÉCOLTE CE QU'ON SÈME.
Quand on prend des
Pilules Pink
ON RÉCOLTE LA SANTÉ

PAPIER WLINS
 Remède souverain pour la guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs, etc. — **Boîte 100 centimes.**

THEATRES, CONCERTS, CINEMAS

LA MASCOTTE AU GYMNASIUM. — En soirée, à 8 h. 30 seconde de *La Mascotte*, avec le ténor Lemaire, la première chanteuse Lucette Nery, etc. qui viennent d'obtenir hier soir, un immense succès avec *M. Saint-Léon* et *Costes* à leurs côtés. Location ouverte. Téléphone 5779. Très prochainement, création sensationnelle de *La Cocarde de Mimi Pinson*.

CA MIRAMUR AUX VARIETES-CASINO. — A 8 h. 30 seconde de la revue en 3 actes et à grand spectacle, *Ca Miramur*, qui est présentée avec une superbe mise en scène réglée par M. Massart. Elle est interprétée par une troupe de premier ordre. Augé, le populaire comique et les charmantes Miles Estève et de Tender, en tête. Location ouverte. Téléphone : 9-65.

CASINO DE LA PLAGE. — Samedi, à 9 h. 30, grande matinée à l'occasion des finales du concours de chant dont le succès est très grand. Entrée : 0 fr. 50.

ALCAZAR LEON-DOUX. — Programme merveilleux, dernières représentations de *Georgel*, le roi des diseurs Suzanne Degrevès; les *Lowell-Lovel*; débuts du chanteur Albert et toute la troupe. Prochainement, en première, la grande revue *Tout de l'Antoin Bossy*, avec une interprétation de premier ordre.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Les débuts d'hier ont

SOCIETE NOUVELLE D'EMBARCATIONS DE SERVITUDE
 Société anonyme, capital : 1.620.000 fr.
 Siège social : 4, place Sadi-Carnot, Marseille

MM. les porteurs d'obligations de l'emprunt 1907 sont informés qu'il a été procédé au tirage au sort annuel de vingt séries de dix obligations chacune, dont les numéros suivants : 334 333 332 331 330 329 328 327 326 325 457 461 464 466 496 505 518 545 550, qui seront remboursées à partir du 10 janvier 1917, en même temps que le paiement du coupon du 2^e semestre 1916, au gré des titulaires de la Société d'Administration.

Inouï et Merveilleux
TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE
AVEC ESSAYAGE ET DE VANTS INCASSABLES
52 fr.

A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert, 16, Rue St-Ferréol, 60, MARSEILLE (Ed de la Madeleine, 37)
AVIGNON TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

obtenus un énorme succès. La célèbre troupe Permetto a été très applaudie ainsi que les Fabiens, dans leur numéro original. Suzanne Valroger captive du plus en plus le public et sa dernière création pour un soir d'amour, dépeint en succès toutes les précédentes. Les Régents, Yentoy Bros, Reliow, Jon Ton et Miss Baby, sont également au programme, complété par une partie cinématographique des plus intéressantes. Le prix du spectacle, tous les jours matinée et soirée, Fantaisie, 1 fr.; pourtour, 0 fr. 50. Location pour les places réservées.

LA VICTOIRE EST A NOUS ! AU CHATELET. (Rue Sène). — Succès ! Succès ! Ce soir à 8 h. 30, la grande revue locale en 3 actes et 30 tableaux, avec une interprétation de choix. Il n'est pas de spectacle de famille plus agréable et plus marseillais que la rue du Châtelet, dont certains tableaux : *Le Midi au feu*; *Les Femmes des usines de munitions*; où les scènes comiques de Bolester, soulèvent chaque soir l'enthousiasme. Scènes

HÉMORROÏDES
 Peu de personnes ignorent qu'elles tristes infirmités constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrance même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament —
L'ÉLIXIR de VIRGINIE NYRDAHL
 qui les guérit radicalement et sans danger. Pour recevoir gratuitement et franco de port une brochure explicative de 150 pages, ainsi qu'un échantillon réduit au dixième qui permettra d'apprécier le goût délicieux du produit, découper ce Bon [75] et l'adresser à :
PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS.

Bourse de Marseille du 15 Décembre

Bulletin Commercial du 15 Décembre
 BLES. — Aucune affaire.
 GRAINES ET LEGUMES SECS. — On cote : Haricots caenn. d'Espagn. n. rec. (nom), 127. — Gros pois-chiches Maroc, 66. — Pois-chiches moyens Maroc 53. — Pois-chiches petits Maroc, 53. — Lentilles des Indes nettoyées (n. rec.), 80. — Lentilles d'Égypte nettoyées, 71. — Haricots japonais Daifuka, M. — Alpistes Maroc (Entrepoil), 53. — Chenovis de Manchourie disponible, 105. — Fèves cacaées, 72.
 FRUITS ET LEGUMES FRAIS. — Pommes de terre blanche, 25 à 26 fr. les 100 kilos; rouges, 45 à 50 fr. les 100 kilos. — Tomates, 55 à 70 fr. — Haricots d'Alger, 115 à 120 fr.

ASTHME ESPIC
 Soulagement et Guérison par la Capsule et la Poudre
 2, rue de la Bourse, 2^e étage, au-dessus de la Banque de France, à Paris.
 Boîte à la signature de L. ESPIC sur carte postale.

ETAT-CIVIL
 NAISSANCES du 15 décembre. — Furet, Jean David, 9. — Galpi Max, et Galpi Adrien (jumeaux), rue Alfred-Musset, 62. — Puggioni Michel, rue Fontaine-Saint-Laurent, 9. — Trabuc Jean, hôpital de la Conception. — Galin Marie, rue de la République, 32. — Del Eral Anna, rue de Bourgogne, 4. — Olive Simonne, rue Bouchard, 2. — Paolotti Lucienne, rue Guizot, 1.
 Total : 11 naissances, dont 2 illégitimes.

DECES du 15 décembre. — Bellay Marius, 67 ans, qual des Belges, 25. — Blanc René, 18 mois, rue Kéber, 72. — Jeanne Marie, 72 ans, rue Mazaron, 33. — Michel Pascal, 2 ans, rue Lanhier, 4. — Toche Georges, 25 ans, rue Rochebrune, 7. — Gabet Victorine, 88 ans, avenue du Prado, 186. — Lost Emile, 82 ans, Sainte-Marguerite. — Courel Marie, 83 ans, rue Saint-Pierre, 65. — Aubert Joseph, 83 ans, place d'Aix, 3. — Senda Marius, 69 ans, rue Fortuné. — Maillet Marie, 63 ans, rue de Ferrate, 22. — Villameur Germaine, 69 ans, rue Barthélemy, 4. — Harius Henriette, 79 ans, rue de Village, 14. — Calliot Elisabeth, 73 ans, l'Estaque-Plage. — Mossat Claudine, 7 ans, Sainte-Marguerite. — Nègre Thérese, 34 ans, rue Kéber, 2. — Long Marie, 72 ans, Les Callois. — Toutou Lucienne, 16 ans, rue d'Alger, 27. — Jean Fernand, 15 mois, rue d'Alger, 27. — Castal Giovanni, 63 ans, rue des Enfants-Abandonnés, 21. — Amari Marguerite, 22 ans, Sainte-Marguerite. — Yacca César, 56 ans, boulevard Olivier, 23. — Yacca Marie, 31 ans, rue Plan-Fortin, 2. — Bartolotti Aradio, 62 ans, rue Albrand, 45. — Bastid Marie, 44 ans, rue Sainte, 62. — Devaud Adélaïde, 64 ans, rue de Bruns, 16. — Redier Marie, 75 ans, rue de Ferrate, 22. — Inerza Vincenzo, 28 ans, rue Grandon, 16. — Albert Charles, 17 ans, rue Bernard-du-Bois, 9. — Bianco Maria, 77 ans, Saint-Marc. — Matile Clotilde, 48 ans, Sainte-Marguerite. — Pierrette Marie, 64 ans, rue Désiré, 13. — Bertino Maria, veuve Tessore, 74 ans, avenue d'Arène, 107. — Melchior Jean, 77 ans, Saint-Just. — Chouet Albouze, 62 ans, avenue d'Arène, 50. — Lon-

LE THERMOGÈNE
 combat merveilleusement
RHUMES, DOULEURS, POINTS DE CÔTÉ, LUMBAGOS
 C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude.



MODE D'EMPLOI :
 Il suffit d'appliquer la feuille d'ouate sur le mal, en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau; si l'action tardée à se produire, ou si l'on veut une révulsion immédiate, asperger la feuille d'ouate d'eau-de-vie ou de vinaigre.

DÉFENDEZ VOTRE ESTOMAC



contre la gastralgie, la dyspepsie, les aigreurs, les tiraillements, les oppressions, les renvois, les digestions difficiles, en vous mettant au régime du Phoscao, le plus exquis des déjeuners, le plus puissant des reconstituants. Quelques jours de cet agréable régime suffisent pour rétablir le fonctionnement normal des estomacs délabrés et pour assurer des digestions régulières. Le Phoscao régénère le sang et fortifie les nerfs; c'est l'aliment idéal des anémiques, des convalescents et des vieillards.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOÎTE-ÉCHANTILLON
 9, rue Frédéric-Bastiat, PARIS

PHOSCAO
 Ecrire : PHOSCAO PARIS
 EN VENTE : Pharmacies et Epiceries : 2.45 la boîte

Plus de TOUX! Plus de RHUMES!
 Guérison radicale par le
SIROP ANTIBACILLAIRE de MERCADIER



Remède par excellence et incomparable pour la guérison de toutes les maladies des voies respiratoires : Toux, Rhumes négligés, Bronchites chroniques, Grippe, Influenza, Catarrhe pulmonaire, Asthme, Maladie de Poitrine, Tuberculose, etc.

Prix 1 fr. 50 le flacon de 300 grammes — 1 fr. le flacon de 150 grammes
 Hors Marseille ajouter 0.60 pour le port, par 6 flacons franco
 Dépôt Général : Ph^o DIANOUX, grand chemin d'Aix, 30, Marseille.
 Ph^o du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34, et toutes les bonnes pharmacies

Soignez-vous, Mesdames!

Souffrez-vous de vertiges, d'éblouissements, de maux de tête ou de migraines? Vos digestions sont-elles lentes, difficiles, parfois douloureuses? Votre langue est-elle chargée, éprouvez-vous un dégoût de la nourriture? Votre caractère est-il irritable, avez-vous de la mélancolie, des idées noires, des cauchemars, une lassitude générale? Votre Foie est-il congestionné, votre teint est-il jaune, bilieux, terreux? Vos Reins sont-ils douloureux, vos urines troubles, laiteuses? Vos règles sont-elles irrégulières ou douloureuses? Avez-vous souffert de fleurs blanches, de métrite? Vous trouvez-vous à la période du retour d'âge? Avez-vous de la Constipation?

Jeunes Filles, Jeunes Femmes, Mères de Famille
PRENEZ DES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibiliaires, Antiglaireuses, Dépuratives

Sans rien modifier à votre nourriture ou à vos habitudes, vous guérirez votre Constipation, vous rafraîchirez votre Estomac, vous calmez vos Nerfs, vous purifierez votre Sang, vous décongestionnez votre Foie, vous soulagerez vos Reins, vous activerez et régulariserez votre circulation.

D'une efficacité bien supérieure à celle des purgatifs et laxatifs ordinaires, les **PILULES DUPUIS** ne donnent jamais de coliques et ne produisent pas d'accoutumance. C'est en agissant à la fois sur l'ESTOMAC, sur l'INTESTIN, sur les GLAIRES, sur la BILE et sur le SANG que

Les PILULES DUPUIS rendent l'ESTOMAC PROPRE, l'INTESTIN LIBRE et le SANG PUR

Toutes pharmacies : la boîte : 1 fr. 50

LES CARTES DE LA GUERRE EN 6 COULEURS
 sur papier glacé mesurant 65x90 sont expédiées franco par la Poste contre 1.20 en timbres

adressés à M. JUGE, 4, rue Ad-Guioi, à Toulon par les lecteurs du "Petit Provençal"

LA CARTE DU FRONT ORIENTAL comprend : La Russie, la Roumanie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Bulgarie, la Grèce.

LA CARTE DU FRONT OCCIDENTAL comprend : La France, l'Allemagne, la Belgique, Grand-Duché de Luxembourg et les camps retranchés de Paris, Verdun, Metz, Anvers.

1.20 en timbres-poste les 2 cartes

DOMAINES - TOULON
 Le samedi 23 décembre 1916, à 10 heures, à l'Hôtel de la Sous-Préfecture, à Toulon.

ADJUDICATION
 de la location d'un terrain de 2.000 mètres carrés environ, au quai du Paradis, pour 3 ou 6 ans, du 1^{er} janvier 1917. Mise à prix : 1.200 fr. Voir le cahier des charges au bureau des Domaines, rue Dumont-d'Urville, 6.

FUMIERS
 L'adjudication pour la vente des fumiers, provenant des chevaux du 19^e escadron du train, détachés à Marseille, au lieu de la 31 décembre 1916, à 3 heures, à la Faculté des Sciences, place Victor-Hugo, où les personnes désireuses de soumissionner pourront prendre connaissance du cahier des charges, tous les jours, de 7 heures à 11 heures et de 2 heures à 5 heures.

TOURS
 Je désire : 1^o tours séparés ou atelier ornés de 22 contremaître premier. Ecrire M. Rébanoël, café Glacier.

TRAVAIL
 chez soi, lucratif et facile. Ecrire Vincent, 5, rue Flottes, Nîmes.

AJUSTEURS
 serruriers et ajusteurs vœux demandés, 25, boulevard Vauban.

PHOTOGRAPHIE
 Robert Rogliano
 19, rue Paradis - Marseille
 SPÉCIALITÉ d'agrandissements inaltérables, REPRODUCTIONS et TRAVAUX INDUSTRIELS

Tribune du Travail

On demande une jeune fille pour nettoyage de magasins et courses, pour la matinée, 100, rue Paradis, marseillais.

On demande un jeune homme de 15 à 16 ans pour la vente et nettoyage, Chapellerie 3-8, cour de la République.

Garçon de 13 à 15 ans demandé pour la place Saint-Michel, 10, LAILL.

On demande ouvriers menuisiers et ébénistes, rue Paradis, 238.

On demande de bonnes ouvrières monteuses et compiles pour la commune en parties, 33, rue de la Paix, Pressé.

On demande deux bonnes ouvrières repasseuses en tenture, Teninturiers Chagnagnac, rue Saint-Victoire, 13.

On demande une femme de ménage, rue de Rome, 14, au 1^{er}, Chabre.

On demande une jeune fille connaissant travail de bureau, 62, rue de la Joliette.

On demande entrepreneurs pour divers effets confection militaire, 30, rue Longue-des-Capucins.

On demande bonnes ouvrières, demi-ouvrières tailleur et linéaires, Levis, 77, rue de Rome.

On demande une jeune fille de 16 à 18 ans pour aider dans un magasin de fleurs, Au Petit Nice, 8, allée de Métilhon, Mme Gay.

On demande une marieuse (pédale), 3 fr. par jour, pour toute l'année, à l'imprimerie Vendrevert, quai du Canal, 4, au 2^e.

On demande de bons ouvriers cordonniers pour le 3006, enfant et fille, prix, 130, 150, 160, 170, 180, 190, 200, 210, 220, 230, 240, 250, 260, 270, 280, 290, 300, 310, 320, 330, 340, 350, 360, 370, 380, 390, 400, 410, 420, 430, 440, 450, 460, 470, 480, 490, 500, 510, 520, 530, 540, 550, 560, 570, 580, 590, 600, 610, 620, 630, 640, 650, 660, 670, 680, 690, 700, 710, 720, 730, 740, 750, 760, 770, 780, 790, 800, 810, 820, 830, 840, 850, 860, 870, 880, 890, 900, 910, 920, 930, 940, 950, 960, 970, 980, 990, 1000.

SYPHILIS
 GUERISON DEFINITIVE
 sans recourir à la méthode des COMPRIMÉS de GIBERT
 806 absorbables sans piqûre

TRAITEMENT FACILE et discret même en voyage
 La boîte de 40 comprimés 6 fr. 75 franco

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Anagnin, Marseille
 DÉPÔT A TOULON : Ph^o CASTEL-CHABRE; à DRAGUENAN : Ph^o BEL; à AVIGNON : Ph^o RAVOUX, 25, r. République.

SIROP INFANTILE GIMÉ contre CONSTIPATION, TOUX, CROUTES DE LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUQUET. En vente partout. Dépôt : Ph^o MULLER, 8, r. de la République, Marseille.

IMPUISANCE GUERISON RADICALE
 par les Cachets des SULTANES. Prix 6 fr. la boîte franco; discret, DIANOUX, pharmacien, 30, Grand Chemin d'Aix, Marseille.

DRAPEAUX
 DE TOUTES LES PUISSANCES
 Vente en GROS et DÉTAIL
AU GRAND S'-MICHEL
 40, rue des Minimes
 Entreprise de Nettoyage
LA PHOCÉENNE
 28-29, Rue de la Falud, 29-30

PURIFIEZ VOTRE SANG AVEC LE DÉPURATIF ANASTAY

RETOUR D'ÂGE MALADIES DU SANG
 PARALYSIE. GLANDES. FURONCLES. NÉVROSES. RHUMATISMES. GOUTTE
 sont évitées par ce puissant régénérateur aux sucres d'herbes concentrées

Pharmacie ANASTAY, rue de l'Arbre, 3, MARSEILLE - Envoi Franco par 6 flacons 10^{fr}.

CABINET Edouard SARTORIO
 agrégé
 88, avenue de la Gare, 68. — NICE

Recouvrement de Créances sur Nice et la Région

CONTENTIEUX
 Direction de tous Procès Civils ou Commerciaux

VENTE & ACHAT de FONDS de COMMERCE
 Villas — Immeubles de rapport — Terrains

CONSULTATIONS JURIDIQUES
 sur toutes questions
 par correspondance et par
AVOCAT - CONSEIL
 DOCTEUR EN DROIT
 attaché au Cabinet

SYPHILIS
 GUERISON RAPIDE et SURE par le SPHYLOR
 Herboristerie du Globe
 34, rue d'Anagnin, Marseille

SAGE-FEMME Pensionnaire
 Place enfants, Discretion absolue, Consultat. gratuites, de 1 h. à 5 h. M^{me} Arnaud, boul. Madeleine, 59.

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres
 Serrurier, éclairage, 2, rue Edouard-Saint-Michel.

QUINTO VENDE
 Ecriteaux et Enseignes
 en tous genres, sur carton, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture 1 MARSEILLE

MALADIES SECRÈTES
 de la peau, des pommès Clinique : Ph^o National, 3 consultations. On ne paie que les remèdes.

CHAUFFEUR d'auto, réformé, 25 ans, 11^e service militaire, sérieux, des références. Demander place. Ecrire Emile Huslin, 129, rue de Rome, Marseille.

PERDU boucle d'oreille, trajectoire, rue Abbé-de-l'Épée, par les soins de M. Huslin, 129, rue de Rome, Marseille.

PERDU aux allées de Métilhon, femme de mobiliers, portemonnaie cont. 80 fr., ses seules ressources. Le rapp. 29, rue des Vertus, rez-de-ch.

PERDU han par mère de famille, femme de mobiliers, portemonnaie cont. 80 fr., ses seules ressources. Le rapp. 29, rue des Vertus, rez-de-ch.

Le Garant : VICTOR HEYRIES Imp.-Stér. du Petit Provençal rue de la Darse, 74.